

<https://enseignants.se-unesa.org/Rapport-Carel-un-risque-eleve-de-destabiliser-l-education-prioritaire>



Enseignants de l'Unsa

Rapport Carel : un risque élevé de déstabiliser l'éducation prioritaire

- Presse - Communiqués de presse -

Publication date: jeudi 13 juillet 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le rapport Carel sur l'éducation prioritaire, présenté le 12 juillet à la commission des Affaires culturelles et de l'éducation, fait 52 propositions disparates, parfois contradictoires, et dont une partie pourrait s'appliquer à l'Ecole en général, comme l'insertion professionnelle ou la réorganisation du temps scolaire.

Pour le SE-Unsa, certaines propositions vont dans le bon sens : co-enseignement, dédoublement des classes de petite et moyenne sections, intégration des écoles orphelines ou plus grande attention portée aux écoles rurales.

D'autres propositions en revanche seraient de réels écueils, notamment parce que c'est bien le fonctionnement en réseau qui construit un continuum scolaire nécessaire en éducation prioritaire. Par ailleurs, supprimer le classement REP entraînerait des reculs importants pour les élèves et les personnels (limitation du nombre d'élèves par classe, primes pour les enseignants et modalités spécifiques de mobilité). De plus, réviser la carte des REP+ tous les 3 ans ne permettrait pas aux projets de se mettre en place et de produire leurs effets.

Quant aux propositions sur l'inclusion scolaire, elles sont au mieux réductrices, au pire inquiétantes. Les enseignants en classe n'ont pas pour mission de poser un diagnostic sur les troubles de leurs élèves. C'est le rôle des enseignants spécialisés et psychologues des réseaux d'aide.

Enfin, le SE-Unsa regrette que la rapporteure ne propose pas explicitement la réintégration des lycées dans l'éducation prioritaire.

Pour le SE-Unsa, la refonte de la carte est urgente à l'aune de nouveaux indicateurs comme l'IPS. Le maintien des REP est primordial et une baisse drastique du nombre d'élèves par classe est indispensable.

Paris, le 13 juillet 2023

Élisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale du SE-Unsa